
Correspondance administrative reçue par Mlle Brochard, institutrice à Bouin - Vendée (1945 - 1961)

Numéro d'inventaire : 1978.03715 (1-36)

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Date de création : 1945 (entre) / 1961 (et)

Description : Feuilles manuscrites.

Mots-clés : Gestion des établissements d'enseignement

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Bouin

Nom du département : Vendée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Lieux : Vendée, Bouin

Inspection Académique de La Vendée

Date des Grandes Vacances en 1947

Sur déclaration Ministérielle du 2 Juillet 1947,
les grandes vacances commenceront, cette année,
dans les établissements du 1^{er} degré, du 2nd degré
et de l'enseignement technique, le samedi soir
12 Juillet.

Toutefois la participation du personnel
administratif et enseignant aux cérémonies du
14 Juillet pourra être demandée.

La rentrée des classes reste fixée au mercredi
matin 15 octobre.

La Roche sur Yon, le 4 Juillet 1947

V. J. J. A.

Gaugraud.

Ses Sables, le 5 Juin 1947

Note N° 7.

(Du Cours de la quinzaine de l'école laïque
(du 22 Juin au 6 Juillet) une journée consacrée à l'école
républicaine recevra l'appui de la Ligue française de
l'enseignement. (Vente d'insignes et vignettes.

Afin que cette journée de l'école républicaine ""
connaisse le succès maximum, je vous demande de
réaliser bien la faire coïncider avec la manifestation
la plus représentative de l'activité de l'école dans le
cadre de la - quinzaine laïque : représentation théâtrale
de l'amicale ou des élèves, fête de plein air, kermesse,
exposition de travaux scolaires, etc. —

S. Inspecteur Général :

J. Barral.

J. A. de La Vendée

23

La Roche 27 Jan., le 9 avril 1948

Note de Service

1^o Manifestation UFOLEA 1948

Elles auront lieu le Mardi 27 et
Mercredi 28 avril, au théâtre de la Roche 27 Jan., le
Mardi, Concours; à 14 h. Salle pour le personnel
enseignant et les amicalistes; à 20^h 30, Salle
publique. Pour le Concours et la représentation
de l'après midi, le Mardi est réservé, cette année,
aux circonscriptions de Fontenay le Comte et de
Layon; le Mercredi, à celles de La Roche et les
Sables d'Olonne.

Pour les détails concernant ces manifestations,
les programmes, les priorités pour la location
des places, voir le n^o 9 de la Vendée Vaigre qui
vient de paraître. V. déclarer, éventuellement,
au Collège du Chef-lieu de Cantons.

En liaison de l'intérêt vaigre et culturel,
présenté par ces journées, j'autorise les instituteurs
et les institutrices à y participer. Les organisateurs
se chargeront de soumettre les inscriptions à M^{me}
les Imprimeurs primaires. V. retour des billets et